

## Au service des citoyens canadiens

**P**lus de 5 millions de Canadiens possèdent un passeport, et font chaque année plus de 80 millions de voyages à l'extérieur du Canada. En voyage à l'étranger, vous pouvez obtenir de l'aide, des renseignements et des conseils auprès des ambassades et des consulats du Canada dans plus de 100 villes à travers le monde. Vous pouvez même obtenir de l'aide avant votre départ : notre programme *Bon voyage, mais...* peut vous aider à mieux préparer vos voyages à l'étranger et vous éviter des mésaventures et des problèmes.

Les ambassades, hauts-commissariats et consulats canadiens peuvent être un endroit familier en territoire inconnu. Notre personnel possède la formation et les talents nécessaires pour vous aider en cas d'accident ou d'urgence d'un autre ordre, et vous donner des conseils pratiques et professionnels si vous êtes en difficulté. Chaque année, nos services consulaires aident plus de 2 millions de Canadiens à résoudre des problèmes, à obtenir des renseignements pratiques et souvent d'une importance capitale, et à trouver le réconfort dont ils ont besoin.

## Au service des entreprises canadiennes

**S**i nous jouissons d'un des niveaux de vie les plus élevés du monde, nous le devons à la vente de nos biens et de nos services à l'étranger, à notre capacité d'attirer des investissements créateurs d'emplois et aussi à la mise au point et à l'acquisition des technologies les plus avancées. C'est à cela que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international s'emploie jour après jour de concert avec les entreprises canadiennes. Grâce au travail de nos délégués commerciaux, les